**Déclaration du Cameroun**

**Examen Périodique Universel des Comores**

**(03 mai 2024)**

Merci Monsieur le Président,

Le Cameroun souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation Comorienne et la félicite pour son rapport national, présenté au titre du 4ème cycle de l’Examen Périodique Universel.

Les progrès réalisés par l’Union des Comores, dans la mise en œuvre des recommandations acceptées à l’issue du 3e cycle en 2019, permettent de relever que le pays se situe dans une dynamique positive en matière de promotion et de protection des droits de l’homme.

Mon pays salue particulièrement la mise en œuvre de diverses politiques publiques visant la promotion des droits économiques et sociaux des groupes vulnérables, notamment les enfants, les personnes en situation de handicap, les migrants, et les demandeurs d’asile, dans le contexte post Covid-19.

Néanmoins, dans une démarche constructive, la délégation camerounaise formule les recommandations ci-après :

1. Ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;
2. Ratifier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;
3. Assurer davantage la promotion et la protection des droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées.

Le Cameroun souhaite à la délégation de l’Union des Comores un Examen Périodique Universel couronné de succès.

Je vous remercie. /-